



Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 17/09/2015 SAISON 2014/2015

L'Assemblée Générale 2015 de l'Association des Archers de Kervignac s'est tenue le 17 septembre 2015 de 20h00 à 21h00, au complexe sportif de Kervignac.

L'ordre du jour était le suivant :

- 1- Bilan sportif et moral de la saison 2014/2015
- 2- Bilan financier de la saison 2014/2015
- 3- Projets pour la saison 2015/2016

35 adhérents étaient présents.

Cette AG était présidée par Fanny Le Romancer, Présidente du club.

Bilan sportif et moral de la saison 2014/2015

- 61 archers ont été inscrits au sein de l'association pour l'année 2014/2015, ce qui représente une baisse d'environ 10% par rapport à l'année précédente. Toutefois ce nombre reste important pour une saison sans forum des associations.

La saison salle a été beaucoup suivie par nos archers. En effet 23 ont pris part aux compétitions.

La saison extérieure a été un peu plus boudée avec seulement 6 archers qui y ont participé.

En individuel, les archers de Kervignac ont réalisé une moisson de médailles, 22 en or, 22 en argent et 17 en bronze. Pour les classements par équipe, 3 médailles d'argent et 4 de bronze ont été glanées.

Merci à tous les compétiteurs d'avoir fièrement représentés nos couleurs lors des concours.

- La saison extérieure a été l'occasion de voir apparaître une certaine crispation et lassitude au sein du club, lesquelles grandissaient au fur et à mesure de l'avancement de la saison et de la non-avancée des travaux du pas de tir extérieur.

Certains départs à la fin de la saison ont été justifiés par ce manque d'infrastructure pour le tir en extérieur.

L'ensemble du bureau est conscient que la qualité des conditions de tir en extérieur n'est pas suffisante. Malgré ce constat, la décision a été prise lors d'une réunion de bureau de ne pas partir dans un rapport frontal avec la mairie, considérant ce dernier comme contre-productif.

Le maire et son adjoint aux sports ont tenu à rassurer les archers lors du forum des associations de septembre en annonçant officiellement la reprise des travaux fin septembre/ début octobre 2015...

Fanny et Jean-Michel Le Bourhis participeront prochainement à une réunion avec la mairie pour finaliser les derniers détails.

- Le moment fort de la saison a été l'organisation du premier concours de Kervignac (hors CD) au mois de janvier. Cela faisait plusieurs années que les archers de Kervignac n'avaient pas organisés leur propre concours. Chose faite et en plus dans la nouvelle salle. Comme d'habitude on peut noter la grande mobilisation de vous tous, votre entrain et votre courage tout au long du week-end. La bonne humeur de chacun et la bonne coordination des équipes font plaisir à voir, ce n'est pas la première fois et cela montre bien notre savoir-faire. Encore Félicitation à tout le monde !

- Le club a tenté, sous la houlette d'Antoinette, un rapprochement amical avec un club de tir à l'arc irlandais. Après des débuts encourageant, Antoinette et Lydia se sont rendues à Enniscorthy pour confirmer les

premiers bons contacts et pour l'occasion tirer sur le même pas de tir. Finalement la rencontre n'a pas pu se faire, les archers sont dans l'incompréhension et souhaitent interrompre les échanges à ce stade.

- Au début de cette année 2014/2015, le bureau a souhaité organiser une tombola sous forme de tickets à gratter afin de substituer la non attribution de la subvention CNDS. Dans l'ensemble cette tombola est une réussite, la participation de chacun a été correcte, la somme récoltée (600 euros) est conséquente. Cependant ce type de manifestation ne devrait pas être reconduite trop souvent.

- Pour terminer le bilan moral, Fanny a souhaité rappeler à l'ensemble des archers que bien entendu l'ensemble du bureau est ouvert au dialogue. Toutes idées relayées aux bords des pas de tir peuvent être discutées lors des réunions de bureau afin de les faire vivre.

Pour conclure, les bilans sportifs et moraux ont été acceptés à l'unanimité.

Bilan financier de la saison 2014/2015

Christian LE BORGNIC nous a présenté le bilan suivant :

- Situation financière du club au 01/09/2014 = +1551,62€
- Montant des licences des 61 archers pour la saison : 1- Résultat brut = +5670,50€
2- Part de la FFTA = +3232,00€
3- Résultat net = +2438,50€
- Montant des subventions : 1- Mairie de Kervignac (Août 2014) = 920,00€
2- CNDS (Août 2014) = 0€
- Dépenses matériels et loisirs = -3635,00€
- Compétitions 1- Dépense = 964,00€
2- Recette = 1219,00€
3- Résultat net = +255,00€
- Situation financière du club au 31/08/2015 = +3084,70€

Pour conclure, le bilan financier a été accepté à l'unanimité.

Administration et gestion de l'association

Le bureau est composé pour l'année 2015/2016 comme suit :

Fonction	Nom	Prénom
Présidente	LE ROMANCER	Fanny
Vice-Président	LE BARH	Jean-Michel
Trésorier	LE BORGNIC	Christian
Vice-Trésorier	DREANO	Bertrand
Secrétaire	SIMON	David
Vice-Secrétaire	DUPRAT	Mathieu
Membre	CATRIC	Romuald
Membre	CHARTON	Serge
Membre	CHASTAGNER	Antoinette
Membre	LE BOURHIS	Jean-Michel
Membre	LE LIVEC	André
Membre	LE MELEDO	Loïc
Membre	PILPRE	Arnaud
Membre	PINCEMAILLE	Patrick
Membre	SIMON	Philippe
Membre	SOULLIAERT	Christian
Membre	RAULT	Jean-Charles

Le montant des cotisations pour l'année 2015/2016 reste inchangé par rapport à la saison précédente :

	Jeunes	Adultes - Compétition	Adultes - Club
Part Fédérale	38.50 €	63.50 €	55.50 €
Cotisation Club	26.50 €	36.50 €	34.50 €
Total Annuel	65.00 €	100.00 €	90.00 €
Location matériel	25.00 €	25.00 €	25.00 €
Total avec matériel	90.00 €	125.00 €	115.00 €

Par ailleurs, pour rappel, les arcs de compétitions que le club a achetés en 2012 sont disponibles à la location annuelle dans les conditions suivantes :

Location	60 € par an, se substituant aux 25 € ci-dessus
Caution	200 € par chèque

Après restitution de l'arc en fin de saison et contrôle par le responsable-matériel de l'état de l'arc confié, la caution est restituée en tout ou partie.

Comme par le passé, le « petit matériel » dont le club demande l'acquisition par les nouveaux licenciés sera acheté par le club et revendu à prix coûtant.

Projets pour la saison 2015/2016

Plusieurs projets pour l'année à venir ont été évoqués lors de l'AG :

- Appel à candidature pour participer à la formation entraîneur début de la saison 2016/2017.
- Appel à candidature pour participer à la formation d'arbitre.
- Relancer éventuellement une nouvelle initiative pour un rapprochement avec un club de tir à l'arc.
- Finalisation de la création du pas de tir extérieur.
- Organisation de 2 concours salle : - le 12 et 13/12/2015.
- CD56 le 30 et 31/01/2016.

Compte Rendu réalisé par Mathieu Duprat le 02/10/2015

Fanny LE ROMANCER
Présidente

David SIMON
Secrétaire

Christian LE BORGNIC
Trésorier